

SÉMINAIRE TRANSVERSAL DU LIRTES 2015/2016

FIL DIRECTEUR DU SÉMINAIRE

Dans le projet du LIRTES, nous trouvons les extraits suivants. « L'équipe LIRTES se donne pour objet l'analyse des transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales [...] L'équipe LIRTES s'attache donc à l'étude des transformations des acteurs, des dispositifs, des institutions et des politiques inscrits dans les champs de l'éducation, de l'apprentissage, de la formation, et de l'intervention sociale. Les savoirs générés ainsi que les activités et expériences subséquentes sont également au cœur des interrogations et des investigations de l'équipe LIRTES. [...] ».

Ainsi, **le séminaire transversal du LIRTES portera sur un fil directeur, à savoir l'analyse des transformations des acteurs, des dispositifs, des institutions et des politiques** en tant qu'objet commun déclaré dans le projet du LIRTES. Cette analyse est permise par des méthodologies et des méthodes qui peuvent trouver des déclinaisons différentes suivant les orientations des axes, des projets de recherche, des chercheuses et chercheurs...

THÉMATIQUES RETENUES

Ce fil directeur sera décliné selon trois thématiques : « Faire terrain », « Posture de recherche », « Temporalité ». Ces thématiques ont été retenues à partir des propositions effectuées par mail. Chacune d'entre elles fera l'objet d'une journée qui aura pour ambition tant de donner à voir les travaux des membres du laboratoire à un public averti d'enseignant-e-s-chercheurs et d'étudiant-e-s (niveaux thèse et master), que de créer un espace de dialogue scientifique interne.

1/ Quels terrains ? Multiples acceptions de la notion et son actualité (Claudine Dardy)

Les sciences sociales sont souvent caractérisées par leur empirisme et, en cela, distinguées des sciences humaines. Derrière l'empirisme, se profile le terrain, référence et gage de scientificité - mais de quels terrains s'agit-il et pour quel usage ? On ne saurait les réduire à des lieux... En outre, les terrains ne sont pas seulement revendiqués, défendus, comme l'apanage d'une démarche anthropologique ou sociologique qualitative, ils sont aussi parfois tirés du côté de l'action. Cette notion de terrain, souvent employée dans le monde du travail, viendrait en définir la qualité, le caractère concret, voire la dimension opérationnelle en opposition au bureau ou plutôt à la bureaucratie. L'idée serait donc d'examiner quelques acceptions possibles de cette notion de terrain. Peut-on sans la dévoyer, dire que des documents sont aussi terrains de l'historien ou parfois du sociologue. Celui-ci passe aujourd'hui le plus clair de son temps devant l'ordinateur. Les données numériques qu'il y puise tant quantitatives que qualitatives, les sources écrites qu'il y trouve (forum, échanges de points de vue) constituent-elles une forme de terrain particulier ? Quels en seraient les traits

typiques et de quelles façons s'agenceraient-il avec les terrains d'enquêtes plus classiques ? Cette thématique du terrain peut aussi être abordée dans le contexte des formations, le terrain s'y manifeste sous la forme du stage supposé concentrer les attributs du monde professionnel. Pour cette journée les membres du LIRTES seront sollicités pour faire part de leurs expériences originales de terrains mais aussi pour leurs contributions d'enseignants susceptibles de détecter des terrains inédits à travers les travaux de masters ou de doctorats. Nous attendons des propositions de communication qui explorent les différentes questions soulevées, avec des éclairages différents, pour favoriser la transversalité.

2/ La posture de chercheur et de chercheuse (Sigolène Couchot-Schiex)

S'interroger sur la posture du chercheur ou de la chercheuse est une réflexion permanente dès lors que l'on entre dans la démarche de recherche. Ce questionnement est-il jamais épuisé ? Une nouvelle question à aborder, un nouveau terrain à prospecter, dans lequel s'immerger et le questionnement revient. La posture de recherche en sciences humaines sociales est-elle spécifique ? En quoi le serait-elle ? Cette posture fait avec le problème que l'on porte, doit-on s'en écarter pour gagner en objectivité ou doit-on le prendre avec soi pour gagner en compréhension du phénomène ? Peut-on chercher sans s'engager dans son objet, dans son terrain ? Peut-on chercher en faisant chercher les autres et en les amenant à définir et mieux comprendre collectivement l'objet envisagé ?

La posture du chercheur et de la chercheuse en sciences humaines et sociales s'interroge à travers trois caractéristiques majeures : sa subjectivité, les formes de son engagement, son rapport au politique.

Ainsi, si le chercheur ou la chercheuse entre dans la démarche de recherche avec ses propres ancrages biographiques, ses appartenances sociales, culturelles, politiques, théoriques, ces éléments antérieurs sont-ils présents dans le choix des objets ou leur définition ? La dimension subjective ne serait-elle qu'un élément originel à la base de toute originalité garantissant ainsi la singularité de chaque démarche et la pluralité de leur ensemble ? La recherche sert-elle le changement social ? En quoi, quand et pour quelles raisons, sous quelles conditions, la posture de recherche doit-elle est à nouveau questionnée ?

Nous attendons des propositions de communication qui explorent les différentes questions soulevées, avec des éclairages différents, pour favoriser la transversalité.

3/ Interroger la temporalité (Alain Mouchet)

S'intéresser aux transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales suppose d'intégrer la dimension temporelle, à la fois dans ses aspects diachroniques et synchroniques. Cette temporalité concerne à la fois le contexte de l'activité et l'activité dans son contexte. Ainsi, des approches complémentaires peuvent être fructueuses pour appréhender la temporalité inhérente aux pratiques éducatives et aux pratiques sociales, au niveau micro et au niveau macro.

Comment investiguer à la fois les états momentanés de l'activité individuelle et collective engagée dans les pratiques, et les processus dynamiques de transformation ? Comment étudier l'expérience épisodique et sédimentée, dans une logique de compréhension ou de

développement ? Les études de cas qui visent la prise en compte de la singularité sont-elles incompatibles avec certaines formes de généralisation et avec une dynamique temporelle ? Des débats méthodologiques sont alors possibles pour définir le grain d'analyse et les méthodes appropriées, permettant de saisir par exemple une temporalité vécue dans une action en situation et/ou un suivi longitudinal des acteurs, ainsi que des évolutions contextuelles. Ces débats peuvent offrir des perspectives intéressantes pour des recherches interdisciplinaires, ainsi que des regards croisés tout à fait enrichissants sur le plan scientifique.

De plus, ce thème de la temporalité concerne aussi les rythmes respectifs des chercheurs et des praticiens concernés ; les premiers demandent souvent du temps long alors que les seconds souhaitent des retombées immédiates. Or dans les recherches collaboratives il convient de créer des aménagements, favorisant une temporalité au moins en partie partagée. Enfin cette dimension temporelle concerne aussi les relations entre la recherche et la formation, entre des perspectives lointaines de réinvestissement pour les pratiques et des articulations variées à court terme.

Nous attendons des propositions de communication qui explorent les différentes questions soulevées, avec des éclairages différents, pour favoriser la transversalité.

Alain Mouchet et Sigolène Couchot-Schiex